



VERVIERS

URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26



Wallonie

Réf : 2019C0016-GB

Le présent avis est adressé à tous les occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir la fonctionnaire déléguée est saisie d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par Monsieur DARSSI Brahim demeurant Rue Sainte-Anne, 11 à 4800 Verviers.

Le terrain concerné est situé Rue de Stembert, 306 à 4800 Verviers et cadastré division 2, section C n°65V5.

Le projet porte sur : **Régularisation d'un volume secondaire (existant avant l'achat de l'habitation) et construction d'un volume secondaire en vue d'agrandir l'habitation unifamiliale**

et est soumis à enquête publique en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial et pour le motif suivant : la demande implique une dérogation au plan de secteur : zone de service public et d'équipements communautaires.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 14, 21 et 28 mai 2019 de 16h00 à 20h00. A cet effet, il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.

Date d'affichage de l'avis : 07/05/2019

L'enquête publique est ouverte le 13/05/2019 et clôturée le 28/05/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal de Verviers :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be;
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2019C0016-GB (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 28/05/2019 à 10h au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le 06/05/2019

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN.



Pour le Bourgmestre f.f. :
L'Echevin délégué,

Freddy BREUWER.